



Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 27 septembre 2021 à 17 h.

## **NOMINATION DE MEMBRES AU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC DES ÊTRES HUMAINS**

CONSIDÉRANT l'article 54 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains;

CONSIDÉRANT la résolution 2020-CA678-03.02-R7529 (7 décembre 2020) nommant au comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains Jean-Marc Adjizian, professeur au Département d'études en loisir, culture et tourisme, à titre de membre substitut comme professeur actif ou ayant été actif en recherche, pour un premier mandat de 3 ans se terminant à la date de la réunion du conseil d'administration de septembre 2023;

CONSIDÉRANT la résolution 2019-CA664-03.02-R7304 (17 juin 2019) nommant au comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains Charles Viau-Quesnel, professeur au Département de psychoéducation, à titre de professeur actif ou ayant été actif en recherche, pour un premier mandat de 3 ans se terminant le 16 juin 2022;

CONSIDÉRANT la résolution 2021-CA680-03.01-R7548 (15 février 2021) nommant au comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains François Trudeau, professeur au Département des sciences de l'activité physique, à titre de professeur actif ou ayant été actif en recherche, pour un premier mandat de 3 ans se terminant à la date de la réunion du conseil d'administration de septembre 2024;

CONSIDÉRANT la démission, prenant effet le 20 août 2021, de François Trudeau;

CONSIDÉRANT la démission, prenant effet le 30 septembre 2021, de Charles Viau-Quesnel;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de nommer Jean-Marc Adjizian, professeur au Département d'études en loisir, culture et tourisme, à titre de professeur actif ou ayant été actif en recherche (CEREH-21-278-06.03, 18 juin 2021);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de nommer Anne-Marie Leclerc, professeure au Département des sciences infirmières, à titre de professeure active ou ayant été active en recherche (CEREH-21-277-06.02, 21 mai 2021);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de nommer Claudia Verreault, avocate, à titre de membre substitut comme personne versée en droit (CEREH-21-279-06.04, 27 août 2021);

CONSIDÉRANT la recommandation de la commission des études (2021-CE629-03.11-R6022, 15 septembre 2021);

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

1. de nommer Jean-Marc Adjizian, professeur au Département d'études en loisir, culture et tourisme, à titre de professeur actif ou ayant été actif en recherche, pour un premier mandat de trois ans débutant le 1er octobre 2021 et se terminant à la date de la réunion du conseil d'administration de septembre 2024, en remplacement de Charles Viau-Quesnel;
2. de nommer Anne-Marie Leclerc, professeure au Département des sciences infirmières, à titre de professeure active ou ayant été active en recherche, pour un premier mandat de trois ans se terminant à la date de la réunion du conseil d'administration de septembre 2024, en remplacement de François Trudeau;
3. de nommer Claudia Verreault, avocate, à titre de membre substitut comme personne versée en droit pour un premier mandat de trois ans se terminant à la date de la réunion du conseil d'administration de septembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par: \_\_\_\_\_

M<sup>e</sup> Éric Hamelin  
Secrétaire général

Extrait du procès-verbal qui sera présenté pour approbation à la prochaine réunion du conseil d'administration.